

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-09-24-012
Séance du 24 septembre 2025
Date de convocation : 18 septembre 2025
Date d’affichage de la convocation : 18 septembre 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s’est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX-PAGE	P	
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	P	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	A	C. GUILLEMOT
Mustafa SARIKAYA	P		Carine MOUSTAUD	A	C. DEBARREIX-PAGE
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	P	Arrivé à 21h03
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	P		Anne PIRAT	A	G. BARRIQUAND
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD-COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	A. FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	A	P. BELAIR
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	L. RAVEROT
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	P	

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Claude PERON

Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de conseillers présents : 19
Pouvoirs : 7
Quorum : 14

Objet : FINANCES – Demande de subvention fonds vert « maires bâtisseurs »

Rapporteur : Aurore SAMIER, cinquième Adjointe

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** les projets de développement et de création de logements sur le territoire de la commune ;
- Vu** la nécessité de répondre aux besoins croissants en logements pour les habitants ;
- Vu** l’appel à projet du Fonds Vert « Maire Bâtisseurs », inclus dans la loi de finances 2025, destiné à soutenir financièrement les collectivités engagées dans des projets de construction ou rénovation de logements durables.
- Considérant** que ce fonds vise à encourager les communes à développer une offre de logements en partenariat avec des bailleurs sociaux et des promoteurs, en intégrant des critères environnementaux, énergétiques et sociaux ;

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- DE SOLLICITER une subvention auprès du Fonds Vert « Maires Bâtisseurs » pour financer les projets de création de logements sur la commune répondant pleinement aux critères de l’Aide aux Maires Bâtisseurs décidée par l’Etat,
- D’AUTORISER Madame la Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention et à suivre le dossier,

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20250924-2025-09-24-012-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2025

- DE DIRE que la commune s'engage à respecter les conditions d'éligibilité du Fonds Vert, notamment en matière de collaboration avec les partenaires bailleurs et promoteurs.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

La Maire, Anne FABIANO CONTIGLIANI

Affichée le :

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20250924-2025-09-24-012-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2025